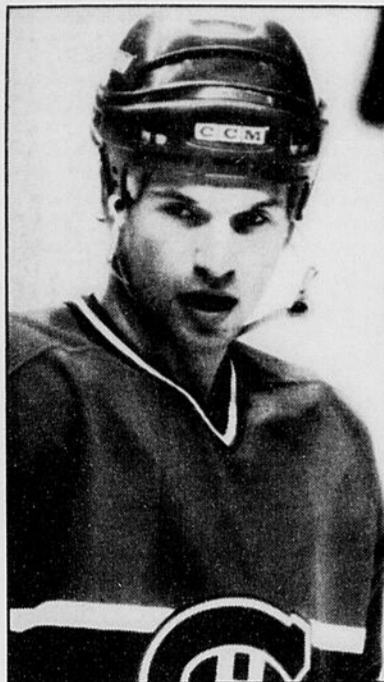


## TABLOÏD SPORTS

Le Canadien se rattrape



Donald Dufresne a été utilisé à toutes les sauces hier face aux Bruins. Victoire de 3-2 pour le tricolore.

## MAGOG CT A3

Un homme et son amie séquestrés pendant le cambriolage



## ÉCONOMIE C1

Méto-Richelieu double ses bénéfiques au 1<sup>er</sup> trimestre

## CROATIE C6

L'ONU exige le retrait des troupes croates des zones protégées

## TORONTO B6

Anti-racistes et néo-nazis s'affrontent



## MÉTÉO A2

(26<sup>e</sup> jour de l'année)

Variable: - 6 à - 10 C  
Lever du soleil: 7h15  
Coucher du soleil: 16h45  
Demain: nuageux

# Sursis d'un an pour Métro-Police

□ Lennoxville renouvelle son entente pour 1993 □ Bromptonville accepte l'offre de Sherbrooke

Yvon ROUSSEAU Lennoxville

Les autorités municipales de Lennoxville projettent d'accepter l'offre de la Ville de Sherbrooke pour la protection policière, mais les élus entendent d'abord consulter la population à ce sujet. De son côté, Bromptonville acceptait hier soir en séance spéciale du conseil l'offre de protection policière de Sherbrooke, ce qui entraîne le démantèlement de son corps de police. L'entente n'entrera tou-

tefois en vigueur que le 1<sup>er</sup> avril prochain, conditionnellement à l'acceptation par le Canton de Brompton de l'offre également adressée à cette municipalité par la Ville de Sherbrooke. Le maire du Canton de Brompton, Denis Lemay, a toutefois précisé hier soir, au cours d'un bref entretien, qu'il y a accord de principe de tous les membres du conseil municipal à l'effet d'accepter l'offre, au même prix qu'exigeait la Sûreté du Québec.

Dans l'éventualité où Lennox-

ville déciderait d'accepter aussi l'offre fort avantageuse de Sherbrooke, la protection policière ne débiterait qu'au 1<sup>er</sup> janvier 1994.

L'entente avec la municipalité d'Ascot, et de maintenir Métro-Police selon les conditions de l'entente en vigueur, c'est-à-dire en absorbant

contribuables de Lennoxville pour la protection policière cette année, alors que l'offre de Sherbrooke représente un déboursé de 528 000 \$.

Dans les semaines qui suivront, la population sera informée de l'offre et elle sera consultée par les autorités municipales, qui décideront par la suite. Un questionnaire, accompagné d'un document explicatif, sera envoyé dans chacun des domiciles du territoire. Un sondage suivra et si cela s'avère utile et souhaité, une assemblée publique aura lieu.

## Tous les détails en page A3

Il s'agit donc d'un sursis d'un an pour Métro-Police, puisque les élus de Lennoxville ont accepté hier soir de renouveler pour l'année 1993

40 pour cent des coûts, qui devraient atteindre 1,5 million \$ cette année.

Il en coûtera donc 600 000 \$ aux

## Parizeau a trop souvent tendance à parler comme un prof (Garon)

Pierre APRIL Québec (PC)

Le député péquiste de Lévis, Jean Garon, considère que son chef Jacques Parizeau a trop souvent tendance à parler comme un professeur d'université lorsqu'il s'adresse à des auditoires ou commente des événements ou des déclarations politiques.

Commentant les propos tenus en fin de semaine par le chef du Parti québécois devant les membres du Conseil national sur le peu d'attrait que l'option souverainiste suscite parmi les anglophones et les communautés ethniques, M. Garon a rappelé que M. Parizeau a longtemps été professeur et ensuite conseiller, d'où sa froide analyse des résultats du dernier référendum.

«Le danger pour M. Parizeau, a expliqué le député de Lévis, c'est lorsqu'il agit comme un professeur d'université ou un conseiller, ce qu'il a effectivement été pendant la plus grande partie de sa vie.

«M. Parizeau a cette tendance à analyser, et je suis convaincu qu'il ne changera pas demain. Il sera toujours comme il est», a-t-il ajouté.

M. Garon a confié qu'il a déjà dit à son chef que la pire chose pour un homme ou une femme politique, c'est de commenter froidement des situations.

### Le danger

«Lorsqu'on est politicien, a-t-il poursuivi, et qu'on analyse les choses ou les faits, on doit savoir que plusieurs croiront que c'est ce que l'on souhaite.»

M. Garon ne croit pas cependant que cette caractéristique de son chef puisse nuire à son image ou à son leadership.

«Dans tout leadership, a-t-il dit, il y a des avantages et des désavantages issus de l'expérience personnelle.

«Lorsque M. Parizeau, un Montréalais, parle par exemple des régions, a expliqué M. Garon, même s'il a beaucoup voyagé, il ne le fait pas comme quelqu'un issu d'une région spécifique. Toutefois, lorsqu'il parle des problèmes économiques, il le fait avec une meilleure expérience que n'importe qui d'autre.»

Selon M. Garon, lorsque son chef a parlé, en fin de semaine, de la contribution des allophones ou des anglophones au processus d'accession du Québec à la souveraineté, il l'a fait en regardant les chiffres du dernier référendum qui ont démontré qu'à peine huit pour cent des membres de ces communautés ont voté contre l'entente constitutionnelle de Charlottetown et que, malgré cela, le camp du NON a recueilli 57 pour cent des suffrages.

«Il a voulu dire que si les Québécois votent de la même façon pour réaliser la souveraineté, a conclu le député, elle pourra évidemment se réaliser. M. Parizeau a ensuite admis que ce qu'il souhaite vraiment, c'est une plus grande participation des anglophones et des allophones à l'évolution du Québec.»

## Bourassa étonné (C7)

## UNE CHÈVRE GROSSE COMME UN CHATON!



Événement rare et inusité à la ferme Mimo de Waterville: la naissance d'un chevreau pesant à peine plus d'une livre! Michelle Gaudreau-Morin est plutôt fière du rejeton, mais il y a bien d'autres choses qui étonnent dans son entourage. Entre autres, un poney à peine plus gros... que la chèvre qui a mis bas, il y a deux jours. UN REPORTAGE EN PAGE A3.

## Sears coupe 50 000 postes aux Etats-Unis

Chicago (AP-PC)

La chaîne américaine de grands magasins Sears, Roebuck and Co. a annoncé hier son intention de supprimer 16 000 emplois à temps complet, 34 000 à temps partiel et de fermer une centaine de magasins à l'horizon 1994. Le programme de restructuration comprend par ailleurs l'arrêt des activités de vente par catalogue, ce qui implique nécessairement la mort de la publication presque centenaire.

A Toronto, Sears Canada, la filiale canadienne de Sears Roebuck, n'est pas affectée par l'annonce de mises à pied massives et de fermetures de magasins.

Sears Roebuck détient 62 pour cent des actions de sa filiale canadienne.

Sears, Roebuck and Co. a publié son premier catalogue, le «gros livre», en 1896. Au fil des années, la chaîne est devenue une véritable institution aux États-Unis et son catalogue une sorte de bible: l'Amérique rurale, l'Amérique des petites villes y a choisi ses vêtements, ses meubles, ses outils.

Sears avait annoncé en octobre 1992 des pertes trimestrielles de 833,7 millions \$ US, les premières pertes trimestrielles depuis 1933. Une série de scandales à l'assurance est selon la firme à l'origine de ces pertes.

Sears, depuis 1990, a supprimé plus de 48 000 emplois pour améliorer sa compétitivité et regagner des parts de marché. La chaîne ne se classait plus qu'en troisième position sur le marché américain en 1991, alors qu'elle fut longtemps première.

La firme de Chicago prévoit que son plan de restructuration, qui devra être achevé d'ici la fin 1994, permettra d'accroître son revenu annuel net de 300 millions \$. Quelque 113 magasins, de petites et moyennes surfaces pour la plupart, seront fermés. Les dates de fermeture, variables, n'ont pas été annoncées dans l'immédiat.

*La bonne nouvelle*  
Deux fois l'or

Les talents des artisans de l'imprimerie d'Arthabaska ont été mis en évidence lors du Gala Gutenberg qui couronnait les lauréats du concours d'impression organisé par «l'International Association of Printing House Craftsmen» qui est représentée au Québec par les Artisans des arts graphiques.

Deux médailles d'or ont été remises à l'imprimerie d'Arthabaska pour sa propre papeterie, réalisée par BCP Stratégie Créativité de Québec, et pour la brochure de la compagnie Corlab-Cormont.

Fondée il y a 126 ans, l'imprimerie emploie une cinquantaine de travailleurs.

## Le tribunal restreint les droits inhérents des Indiens

Ottawa (PC)

La Cour d'appel de l'Ontario a catégoriquement rejeté les arguments selon lesquels les droits inhérents stipulés dans les traités conclus au cours des siècles derniers avec les colonisateurs permettent aux Indiens du Canada de faire entrer au pays des marchandises, y compris pour des millions de dollars de cigarettes de contrebande, via la frontière américaine.

Dans une décision rendue la semaine dernière et qui fera jurisprudence, la cour a jugé que ni le traité Jay de 1794, ni aucun autre traité, n'accorde aux autochtones des privilèges spéciaux leur permettant de faire entrer au Canada des marchandises provenant des États-Unis.

Cette décision est d'un intérêt certain pour les Mohawks du Québec et de l'Ontario, surtout ceux qui vivent à Akwesasne, près de Cornwall, en Ontario, ainsi qu'à Oka et Kahnawake, près de Montréal. Des corps policiers préten-

dent que les autochtones vivant sur ces réserves font pénétrer illégalement au Canada pour plus de 75 millions \$ de cigarettes de contrebande par année.

«Il n'existe aucune bonne raison pour les Indiens, s'ils veulent entrer en compétition avec d'autres citoyens, d'avoir le droit et le privilège d'importer leurs marchandises des États-Unis sans droits d'accise», peut-on lire dans la décision rendue par la Cour d'appel, qui dit que les traités peuvent conférer des bénéfices aux Indiens mais ne leur accordent pas de droits commerciaux.

La cour a accepté les arguments présentés par le représentant de la Couronne, Dogan Akman, selon lesquels le traité Jay - qui a été conclu entre la couronne britannique et les États-Unis et qui permettaient aux autochtones de traverser leur frontière commune n'est pas un traité impliquant directement les Indiens selon la Constitution de 1982.

En tout état de cause, la cour a statué que le traité Jay était pro-

bablement échu ou avait été annulé pour diverses raisons.

La cour avait été amenée à se prononcer sur le cas d'Elizabeth Vincent, une Huronne de Loretteville, près de Québec, qui a été arrêtée à Cornwall en 1988 et trouvée en possession de sept caisses de cigarettes canadiennes valant 1680 \$ et de 60 030 \$ en argent comptant.

Les chefs indiens de l'Ontario sont intervenus devant la cour, aux côtés de Mme Vincent. Cette cause aboutira probablement devant la Cour suprême du Canada.

Le chef de la réserve d'Akwesasne, Mike Mitchell, est impliqué dans une cause semblable devant la Cour fédérale du Canada, dans ce qui devrait être une cause-type pour les tribunaux canadiens.

Selon un document confidentiel de la Sûreté du Québec rendu public la semaine dernière par des médias, la contrebande de cigarettes par les Mohawks génère 75 millions \$ de revenus par année et 20 pour cent de la population de la réserve de Kanesatake, près d'Oka, y prend part.

# EMPLOIS DU JOUR

**Orthophoniste**  
Code prof: 3137 # 2750896  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: dipl. univ. terminal en orthophonie, membre de la Corporation des orthophonistes du Québec  
Salaire: 30,579\$ à 55,888\$/an  
Fonctions: évaluer, diagnostiquer les troubles de l'ouïe, aider à réapprendre à parler.

**Fleuriste**  
Code prof: 3319 # 2752353  
Lieu: Fleurimont  
Exigences: cours fleuriste obligatoire ou expérience, entretient  
Salaire: à négocier  
Fonctions: prendre commandes au téléphone et en personne, servir clients au comptoir, faire arrangements floraux.

**Secrétaire**  
Code prof: 4111 # 2752541  
Lieu: Windsor  
Salaire: à négocier  
Exigences: expérience en assurances générales obligatoire ou personne ayant fait cours de courtier assurances  
Fonctions: courrier, téléphone, correspondance, prendre transfert pour assurances, capable de donner prix pour assurance maisons et autos.

**Coordonnateur/trice**  
Code prof: 1149 # 2753440  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: Sec. V ou équivalent, bilingue atout, un peu conn. en adm., exp. magasin rayon comme gérant/e ou équiv., exp. à diriger petite équipe travail, initiative et organisation, autonome  
Salaire: à négocier selon compétence  
Fonctions: voir à la bonne marche du magasin, coordonner, planifier, superviser travail employés et bénévoles, contrôler stock.

**Responsable d'animation**  
Code prof: 2331 # 2751963  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: dipl. univ. 1er cycle ou exp. animation, connaissance des questions de développement international et de l'Afrique  
Salaire: 12,670\$/an  
Fonctions: développer le programme, organiser des activités et événements publics, coordonner des projets, collaborer à d'autres tâches, travail à temps partiel 3 jours/sem.  
Veuillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.

# La Chambre de commerce s'attelle au dossier de voie de contournement sud

Jacynthe NADEAU Sherbrooke

Maintenant que la voie de contournement nord est un projet classé à Sherbrooke, la Chambre de commerce de la région sherbrookoise entend relancer le dossier de la voie de contournement sud, un dossier qui dort sur les tablettes du ministère des Transports depuis une quinzaine d'années.

Voilà un des points marquants du plan d'action 93 de la Chambre de commerce qui a été dévoilé en conférence de presse, hier.

Cette voie de contournement, rappelle-t-elle, prolongerait l'autoroute 410 jusqu'au sud de la municipalité de Lennoxville. Actuellement, l'autoroute prend fin à la hauteur du boulevard Université.

Avec le transfert de l'entretien du réseau routier aux municipalités, défend Francine Dufresne, administrateur à la Chambre, le problème de la circulation lourde au centre-ville de Lennoxville et sur la rue Belvidère prend encore plus d'acuité.

Car en plus de l'engorgement du réseau routier, fait-elle valoir, les municipalités doivent faire face à des dépenses supplémentaires pour entretenir des routes non conçues à l'origine pour une telle circulation.

Toujours en ce qui a trait au réseau routier, poursuit Mme Dufresne, la Chambre espère aussi faciliter l'accès à la région sherbrookoise en améliorant la signalisation routière actuellement en place, de concert, bien sûr, avec la Ville de Sherbrooke, le ministère des Transports et les municipalités environnantes.

Ainsi donc, sur l'autoroute 10 par exemple, chacune des quatre sorties serait identifiée de façon à savoir dans quel quartier on arrive ou vers quel point d'intérêt on se dirige.

## FAITS DIVERS

### Jeune trio épinglé

Sherbrooke — Lesté de 96 \$ de pièces de monnaie dérobées dans une sècheuse et dans une laveuse, dans la salle de lavage d'une conciergerie, rue Gordon, dans le presqu'île de Sherbrooke, un jeune trio n'a pu déguerpier bien loin car dans les minutes ayant suivi le vol, vers 2 h 10 hier, il a été épinglé par les patrouilleurs municipaux.

On ignore si le poids du butin a entravé leur fuite mais les trois jeunes hommes, tous âgés de 18 ans, ont été conduits au quartier général de la rue Marquette pour la balance de la nuit, question de compléter l'enquête et de préparer leur comparution au palais de justice.

Précisons que la présence policière dans ce secteur n'était pas étrangère à la découverte, 15 minutes plus tôt, dans la cour de la même conciergerie, de quatre roues et pneus que l'on avait volés sur un véhicule Honda.

Ils avaient été déplacés dans le but évident d'une récupération par les voleurs, un peu plus tard.

Ce vol ne peut toutefois être relié directement aux activités du trio mais il n'est pas interdit de le faire... en pensée.

Pour le vol de 96 \$, les deux électro-ménagers ont été endommagés pour au moins 200 \$. Le véhicule Honda a également été endommagé car une fois les roues et les pneus volés, on l'a laissé reposer directement sur le sol.



Outre les dossiers du réseau routier, ceux des échanges internationaux retiendront l'attention de la direction de la Chambre de commerce de la région sherbrookoise en 93.

De même, sur l'autoroute 55, à l'actuelle sortie du boulevard Saint-François, il pourrait être fait mention de la voie de contournement nord et de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.

Et les exemples de signalisation insuffisante sont nombreux dans la région sherbrookoise, estime Mme Dufresne, qui espère voir les premiers panneaux installés au cours de l'année.

Marchés internationaux  
Par ailleurs, 1993 sera l'année de la mondialisation des marchés pour la Chambre de commerce de la région sherbrookoise s'il faut en croire son vice-président, Jean Blais. On ira notamment de l'avant avec un projet de coopération avec

la région de Guayaquil en Equateur et de jumelage avec la région d'Hartford au Connecticut.

Le premier projet veut aider la Chambre de commerce de Guayaquil à mettre sur pied un institut de perfectionnement à la gestion de niveau technique.

Si l'Agence canadienne de développement international (ACDI) confirme son implication financière, Sherbrooke et sa région pourrait accueillir des professionnels de là-bas en stage de perfectionnement, révèle Richard Bédard, président du conseil d'administration de la Chambre.

Les entrepreneurs d'ici auront ainsi la chance de nouer des liens d'affaires avec l'Equateur dans le secteur notamment du textile, du pétrole et du commerce, poursuit-il.

Voiture volée et ceintures non couplées  
Ascot — Son sens d'observation aussi bien que son souci pour la sécurité routière a permis au policier André Tardif, de Métro Police Ascot-Lennoxville, d'appréhender un Sherbrookoise de 37 ans et de récupérer une voiture, rapportée volée à Montréal, le 19 janvier.

Le policier Tardif patrouillait dans le secteur des rues Ledoux et Chagnon, à Ascot, quand il a remarqué une voiture familiale dans laquelle prenaient place trois individus... qui n'avaient pas couplé leur ceinture de sécurité.

Ne faisant ni une ni deux, M. Tardif a effectué un demi-tour pour procéder à une vérification plus approfondie de la situation quand le véhicule suspect, à son approche, a comme pris un peu de vitesse.

A la première occasion, le conducteur a emprunté la cour d'une conciergerie, rue Jogues, afin d'aller y immobiliser le véhicule mais la manoeuvre n'a pas été assez rapide pour surprendre le policier.

Même si le trio a pris la fuite, le policier en a au moins attrapé un. Des vérifications subséquentes ont révélé que le véhicule Mazda familiale avait été volé dans la métropole.

L'individu appréhendé sera accusé de vol et de recel. Les deux autres font toujours l'objet de recherches.

Un solliciteur... trop sympathique  
Sherbrooke — L'Association des policiers municipaux de Sherbrooke a mis les commerçants en garde, hier, contre un solliciteur qui se fait passer pour un policier de Sherbrooke, mandaté pour acheter de la publicité en vue de la publication annuelle de la Revue de l'Association des policiers de Sherbrooke.

Les précisions que l'association a apportées sont les suivantes: il n'y

Du côté d'Hartford, une entente est déjà intervenue entre les deux Chambres de commerce et leur société de développement respective pour favoriser les contacts d'affaires entre ces régions.

D'un point de vue plus «local», la Chambre de commerce de la région sherbrookoise s'est associée à la Chambre de commerce régionale de l'Estrie pour mettre sur pied un gala «Reconnaissance Estrie» qui vise à honorer les meilleures entreprises de la région et à les pousser, par la formule du parrainage, sur la scène provinciale, aux Mercuriades.

Enfin, conclut Jean Blais, la Chambre investira des efforts cette année dans le développement du membership et dans le renouvellement de son image corporative.

Tentative de vol ou méfait gratuit  
Sherbrooke — Une plainte de méfait en provenance du concessionnaire Le Voiturier, 1261 rue King Est, à Sherbrooke, hier, fait état du constat de 2000 \$ de dommages sur un véhicule neuf.

On a cassé la vitre de la portière avant droite de même que la vitre d'un panneau coulissant d'une fourgonnette Ford Aerostar 1993.

D'autres dommages à des serrures ou loquets laisseraient croire à une tentative de vol mais il n'y a pas eu vol.

A-t-on voulu briser simplement pour briser? La question vaut autant que l'hypothèse de la tentative de vol.

Aucun accident grave  
Sherbrooke (YR) — Le brusque retour à l'hiver, hier matin, à la suite de quelques jours de printemps, a occasionné quelques inconvenients aux usagers de la route, plutôt glissante par endroit. La poudrière réduisait de plus la visibilité.

Cependant, il ne s'est produit aucun accident grave, avec blessés, sur le territoire de l'Estrie. La journée a cependant été marquée par quelques petits accrochages.

Longue course pour arrêter un mineur  
Windsor (YR) — Deux jeunes policiers de Windsor, qui tentaient d'exécuter un mandat d'arrêt levé contre un mineur, ont été appelés à démontrer qu'ils étaient en bonne condition physique, lors d'une course à pied à travers les rues de la ville.

L'adolescent a finalement et rejoint et arrêté. Il fut par la suite conduit au Relais St-François.

Accusés en rapport avec un meurtre  
Quatre jeunes gens font depuis hier l'objet d'accusations en rapport avec le meurtre du propriétaire d'un dépanneur de Cowansville, en décembre dernier.

Lynwood Yates, 20 ans, Chris Bates, 21 ans, tous deux de Lac-Brome, de même que Cedrick Fuller, 18 ans, et sa soeur, Wendy Fuller, 22 ans, de Sutton, n'ont toutefois pas été inculpés de meurtre, mais seulement de complot pour vol et vol qualifié aux dépens de M. Rémi Larivière.

Les quatre inculpés ont été appréhendés vendredi soir et samedi, dans des circonstances qui n'ont pas été dévoilées.

M. Larivière, 34 ans, a été battu d'un coup de feu dans son commerce.

## METEO

Montréal (PC)

Prévisions pour le Québec et la vallée de l'Outaouais émises par le centre météorologique du Québec d'environnement Canada à 10h30 hier.

Les régions du nord-ouest verront le ciel s'ennuager à l'approche d'un creux barométrique.

Demain, le Québec sera sous l'influence de ce creux. Ce sera généralement nuageux et il tombera un peu de neige.

Les températures seront près des normales saisonnières durant les deux prochains jours, sauf sur les régions de l'est, où elles seront sous ces valeurs, aujourd'hui.

**Estrie et Beauce:** ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de moins 6. Vents de 15 à 30 km/h en après-midi. Demain: ennuageant suivi de 60 pour cent de probabilité de faible neige. Min. près de moins 10. Max. près de moins 3.

**Ottawa, Hull, Cornwall, Montréal, Trois-Rivières et Drummondville:** ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de moins 6. Vents de 15 à 30 km/h en après-midi. Demain: nuageux avec 60 pour cent de probabilité de faible neige. Min. près de moins 10. Max. près de moins 3.

**Laurentides et La Tuque:** ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de moins 19. Vents de 15 à 30 km/h en après-midi. Demain: faible neige. Min. près de moins 12. Max. près de moins 5.

**Québec:** ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de moins 8. Vents de 15 à 30 km/h en après-midi. Demain: nuageux avec 60 pour cent de probabilité de faible neige. Min. près de moins 12. Max. près de moins 5.

**Pontiac et Gatineau-et-Léves:** ennuageant graduel. Max. près de moins 9. Vents devenant de 20 à 40 km/h en après-midi. Demain: faible neige. Min. près de moins 12. Max. près de moins 9.

**Lac-St-Jean:** ensoleillé avec passages nuageux. Ennuageant en après-midi. Max. près de moins 12. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: faible neige. Min. près de moins 17. Max. près de moins 7.

| Dans le monde |       |
|---------------|-------|
| Amsterdam     | 06 00 |
| Bangkok       | 04 00 |
| Berlin        | 04 00 |
| Beyrouth      | 15 09 |
| Bruxelles     | 06 -2 |
| Caracas       | 28 17 |
| Dublin        | 06 02 |
| Genève        | 13 02 |
| Honolulu      | 26 16 |
| Jérusalem     | 11 05 |
| Kuala Lumpur  | 33 23 |
| Le Caire      | 19 09 |
| Lisbonne      | 15 12 |
| Madrid        | 16 02 |
| Nassau        | 27 17 |
| Paris         | 07 06 |
| Rio           | 35 21 |
| Sao Paulo     | 27 22 |
| Seoul         | 06 00 |
| Stockholm     | -1 -6 |
| Tel Aviv      | 17 10 |
| Varsovie      | 10 01 |

## INDEX

|                     |      |
|---------------------|------|
| Arts:               | B-3  |
| Bandes dessinées:   | D-9  |
| Dans les Cantrons:  | D-11 |
| Décès:              | C-5  |
| Économie:           | C-1  |
| Éditorial:          | A-6  |
| Horoscope:          | D-9  |
| Messier en liberté: | D-10 |
| Petites annonces:   | C-3  |
| Sports:             | D-1  |
| Vivre:              | B-4  |

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, 511-218

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

**ADMINISTRATION**  
Jean-Guy Dubuc  
Président et éditeur  
Jean-Guy Farah  
Vice-président  
Finances et administration

**RÉDACTION**  
Jacques Pronovost  
Rédacteur en chef  
Roch Bilodeau  
Chef éditorial-adjoint  
Pierre-Yvon Bégin  
Directeur de l'information  
Maurice Cloutier  
Adjoint aux nouvelles  
Stéphane Lavallée  
Chef de pupitre

**PUBLICITÉ**  
Gilles Boisjoly  
Directeur  
Véronique Tremblay  
Directrice-adjointe

**PRODUCTION**  
Alain Pelletier  
Directeur  
André Roberge  
Coordonnateur  
Gaston Grenier  
Adjoint  
Frédéric Viens  
Adjoint  
Benoit Côté  
Chef pressier

**COMPTABILITÉ**  
André Corriveau  
Comptable  
Julienne Poulin  
Gérante du crédit

**TIRAGE**  
Pierre Dubois  
Directeur  
André Casteau  
Adjoint au directeur

**GÉRANTS DE DISTRICT**  
Pierre-Alain Dion  
Jacques Faucher  
Michèle Fournier  
Michel Lavoie  
Serge Nadeau  
Claude Ouellet  
Gaston Pinard  
Jean-Charles Poulin  
Pierre Fournier  
Jocelyn Godbout

**EXPÉDITION**  
Michel Doyon  
Gérant  
EDIFICE  
André Jacques  
Responsable

**Livraison à domicile:**  
— Camionnets et camionnets motorisés  
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot  
Taux de vente au Québec ..... \$3,43  
Coût à l'abonné ..... \$3,71

**ENVOI DE PUBLICATION:**  
Enregistrement No 1539  
Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camionnet et camionnets motorisés.

**TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 mois \$13,50, TPS \$10,85, TVQ \$13,27 = \$37,62  
3 mois \$38,00, TPS \$30,40, TVQ \$36,93 = \$104,33  
6 mois \$72,00, TPS \$56,80, TVQ \$73,86 = \$202,66  
1 mois \$22,00, TPS \$17,60, TVQ \$21,88 = \$61,48

**HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 mois \$21,00, TPS \$16,80, TVQ \$21,00 = \$58,80  
3 mois \$58,00, TPS \$46,40, TVQ \$58,00 = \$162,40  
6 mois \$112,00, TPS \$89,60, TVQ \$112,00 = \$313,60  
1 mois \$35,00, TPS \$27,50, TVQ \$35,00 = \$97,50

**AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:**  
1 mois \$60,00, 6 mois \$360,00, 3 mois \$240,00, 1 mois \$105,00  
"La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'information: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

## LA QUOTIDIENNE

4 2 5 — 7 7 2 3

## RÉSULTATS

Tirage du 93-01-25

|    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|
| 1  | 2  | 6  | 11 | 12 |
| 13 | 24 | 27 | 32 | 35 |
| 37 | 40 | 49 | 53 | 56 |
| 58 | 59 | 64 | 68 | 69 |

Prochain tirage: 93-01-26

T.V.A. le réseau des tirages  
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# Petites annonces

## Pour mieux vous servir!

Appelez-nous à l'avance, c'est plus simple:

- Commandez votre annonce avant 16 h: elle sera publiée le lendemain.
- Commandez-la entre 16 h 30 et 19 h 30: elle sera publiée le surlendemain.

Notez que seules LES HEURES DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE SONT PROLONGÉES, nos bureaux demeureront toujours ouverts entre 8 h 30 et 16 h 30. Pour une petite annonce qui fait un grand effet!

Nous recevons vos appels du LUNDI au JEUDI de 8 h 30 À 19 h 30

VENDEDI, de 8 h 30 à 16 h 30

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

Avant 16 h 00 pour publication le lendemain (petites annonces seulement)

Lignes téléphoniques ouvertes jusqu'à 19 h 30 (petites annonces pour le surlendemain)

564-0999

## CONCOURS «Magasinez à nos FRAIS»

Gagnez 1 bon d'achat de 100\$ par jour

(50% pour les non-abonnés)

Chez l'un des 3 marchands participants qui apparaissent dans l'annonce du samedi et répondez à la question suivante: 20 + 16 - 12 x 2 = ?

LaTribune

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Abonné

Non-abonné

Nom du marchand choisi: \_\_\_\_\_

CONCOURS «Magasinez à nos FRAIS»  
C.P. 2450  
Sherbrooke, Québec  
J1J 4H4

# «Un gars me poussait son 12 dans le front»

□ Un homme et son amie ligotés pendant deux heures à Canton de Magog: les voleurs emportent moto, jeep et divers objets

Pierre SAINT-JACQUES Canton de Magog

«Ça m'a traversé l'esprit à plusieurs reprises qu'on allait me descendre. Pendant deux heures, j'ai trouvé le temps long, très long! Il y a un gars qui est venu à une dizaine de reprises me voir pendant que j'étais ligoté sur le bol de toilette et qui me poussait son 12 dans le front ou dans la poitrine. Il voulait savoir où était l'argent! Quel argent?»

M. Gary Smith, âgé de 33 ans, domicilié Avenue Corriveau, dans le secteur connu sous le nom de Plage Southière, dans le canton de Magog, a vécu avec une amie une expérience cauchemardesque ou dans le langage policier, ce qu'on appelle une séquestration et un vol qualifié.

La cible que les voleurs ont tenté d'atteindre pendant des heures: de l'argent. «Mais moi je ne suis pas un millionnaire, je suis un gars comme tout le monde.»

De deux à cinq individus auraient été de mèche pour commettre ce vol qualifié que l'on n'arrive pas à doter d'une épithète convenable.

«Moi j'habite seul ici. Une amie est venue faire un tour et comme

on dit, elle est arrivée au mauvais endroit, au mauvais moment» a raconté M. Smith.

La Sûreté du Québec de Sherbrooke, alertée dès que les victimes eurent défait leurs liens, a entamé vers 0 h 30, hier, une enquête qu'elle a poursuivie tout le jour relativement à cette affaire.

Une affaire qui ne manque pas d'étonner d'abord à cause de la façon de procéder des voleurs, du temps long qu'ils ont passé dans le domicile des victimes et finalement de la nature des biens qu'ils ont volés.

Étonnant ou pas, l'expérience n'a pas manqué d'effrayer M. Smith.

## Au moins quatre individus

Selon les informations obtenues auprès de l'agent Tom McConnell, responsable des Affaires publiques à la SQ de l'Estrie, un homme s'est présenté à la porte d'entrée de la maison, Avenue Corriveau.

Quand on lui a ouvert la porte, il est entré, suivi aussitôt d'un autre individu, masqué celui-là d'une cagoule et armé d'un fusil. On croit qu'au moins deux autres individus attendaient à l'extérieur.

«L'homme m'a poussé aussitôt contre le plancher. Je ne l'ai aperçu qu'une fraction de seconde. Un autre gars, masqué et armé, a suivi. Il y en avait d'autres à l'extérieur. Tous communiquaient avec des walkies-talkies» a souligné M. Smith.



Gary Smith a vécu une séquestration et un vol qualifié, dans le secteur de la plage Southière, au canton de Magog.

M. Smith se trouvait, comme il l'a déjà mentionné, avec une amie, âgée d'une trentaine d'années, qui était passée faire un tour. M. Smith a été ligoté sur le banc de toilette avec des attaches en plastique pour fil électrique alors que son amie

était également privée de ses mouvements, sur le divan du salon.

Les voleurs auraient passé pas moins de deux heures à fouiller la maison dans son entier, à la recherche d'argent ou de quelque objet précieux.

«Pour moi, ils ont mal été informés de ce qu'ils pouvaient trouver ici car il n'y a rien à trouver», dira M. Smith qui s'interroge toujours sur la visite des voleurs et leur entêtement à vouloir trouver de l'argent.

Finalement, question de ne pas retourner bredouilles, les voleurs ont emporté le téléviseur, le magnétoscope et fait plus étonnant, une moto Harley-Davidson 1993 entreposée dans le salon et une Jeep Sahara 1989.

## Une affaire de 20 000 \$

«J'ai fait l'acquisition de la Harley à l'automne. Je n'ai eu le temps que de rouler 1000 kilomètres avant l'arrivée de l'hiver. C'est un Heritage Soft Trail, une édition limitée de 1993. Il n'y en a que 2700 à travers le monde» a précisé M. Smith qui dit que la Harley, à elle seule, vaut pas moins de 20 000 \$.

Il a ajouté que les voleurs ont tout emporté: moto, jeep, mais également de la nourriture, de la viande de chevreuil, les électroménagers, la télé, le magnéto, ses armes à feu et son équipement de chasse, ses vêtements de Harley. «Tout. Ils ont tout pris.»

Une fois libérées de leurs liens vers 0 h 15, hier, les victimes ont aussitôt alerté la SQ. Elles n'auraient pas été molestées ni frappées.

L'opération Cent a été déclenchée quelques minutes plus tard alors que tous les corps policiers de la région recevaient, vers 00 h 33, un message général concernant cette affaire.

Aux dernières nouvelles, il n'y avait pas de développement concernant l'enquête.

## Curphey est soumis à une nouvelle évaluation

Sherbrooke

Le juge Michel Côté, de la Cour du Québec, a ordonné une nouvelle évaluation psychiatrique de John Curphey afin que l'on puisse connaître l'état dans lequel il se trouvait lors des gestes qu'il aurait commis à Cedardale, à Hatley-Ouest, le 12 août 1992.

Curphey, âgé de 31 ans, doit entre autres accusations d'agression sexuelle et d'exhibitionnisme, répondre du meurtre de sa grand-mère maternelle, âgée de 83 ans, et de voies de fait contre son père, âgé de 67 ans.

Il avait projeté sa grand-mère d'un balcon. La victime est décédée neuf jours plus tard.

De façon exceptionnelle... mais le dossier l'est tout autant, c'est la procureure Claire Desgens qui a adressé cette demande d'examen au tribunal alors que c'est la défense qui y recourt le plus souvent.

Il faut comprendre qu'au moment des actes reprochés, Curphey, âgé de 31 ans, originaire de Sherbrooke, était toujours soigné à l'Institut Philippe-Pinel, depuis son acquittement pour cause d'aliénation mentale lors du procès pour le meurtre de sa mère, commis en novembre 1985, dans le quartier nord de Sherbrooke.

Les actes de Cedardale ont été commis lors d'un congé de l'institut.

Hier, la Cour devait entamer l'enquête préliminaire de l'accusé mais l'ordonnance d'examen en a forcé l'ajournement à la fin de février, début de mars.

Depuis les incidents tragiques de Cedardale, la cause a été reportée à plusieurs reprises mais on doit



John Curphey

comprendre qu'il fallait stabiliser l'état de Curphey afin qu'il puisse être déclaré apte à comparaître.

Une fois cette étape franchie, on en arrive à celle de l'enquête préliminaire mais il devient opportun de savoir de la bouche même des spécialistes qui soignent et traitent Curphey depuis de nombreuses années dans quel état il se trouvait le mercredi 12 août 1992.

Si l'on en arrive à un diagnostic d'aliénation, il ne servirait à rien d'enclencher des procédures longues et coûteuses pour aboutir à un résultat que tous connaissent déjà.

Toutefois il importe de savoir que le ministère public aussi bien que la défense, assumée par Me Peter Downey, ont accompli leur boulot tout en souhaitant que les spécialistes de la question puissent garantir à la société qu'un tel drame, provoqué par un individu déjà impliqué dans une première affaire de meurtre, est tellement rare que ça ne se reproduira plus jamais.

## L'offre de Sherbrooke est intéressante pour Lennox

□ L'entente avec Bromptonville porte sur une période de 10 ans

Yvon ROUSSEAU

Lennoxville

«Si les citoyens de Lennoxville sont satisfaits de Métro-Police et sont prêts à accepter de payer un peu plus pour maintenir ce service, je n'ai personnellement pas d'objections», précise M. Pierre-H. Massé, le conseiller municipal responsable du service de police au conseil municipal de Lennoxville, hier soir, au cours d'une entrevue.

Toutefois, M. Massé devait aussitôt préciser que l'offre de protection policière déposée par la ville de Sherbrooke est des plus avantageuses, parce qu'elle vaut pour une période de dix ans, à un prix des plus acceptables. «On ne peut pas l'ignorer», devait-il ajouter.

### 750 000 \$ en dix ans

M. Pierre-H. Massé a avoué qu'il est émotivement attaché à Métro-Police, ayant lui-même participé à sa fondation, il y a dix ans. «Toutefois, comme administrateur, municipal, je dois éliminer les réactions émotives et m'en tenir aux stricts principes administratifs, en

tentant d'obtenir le meilleur service de police possible, au plus bas coût». «La Ville peut-elle se permettre de payer 75 000 \$ de plus par année pendant 10 ans, ce qui représente trois quarts d'un million de dollars? a-t-il par la suite lancé.

### Un prix stable

L'offre de la Ville de Sherbrooke est de 528 000 \$ pour l'année 1993, montant qui devient un prix de base pour un contrat de 10 ans. A chaque année, le coût sera accru du moindre des deux, entre l'inflation ou l'augmentation réelle des frais du service offert à Lennoxville.

Pour l'année 1993, il en coûtera 600 000 \$ pour la protection de Métro-Police et fait à noter, les dépenses de ce dernier service se sont accrues de 19,8 pour cent, de 1992 à 1993. «Nous avons l'assurance d'une facture moins élevée avec l'offre de la ville de Sherbrooke», de constater M. Massé.

«La ville, a-t-il toutefois ajouté, devra considérer la moyenne d'augmentation des coûts au cours des dix dernières années plutôt que la seule augmentation des frais de Métro-Police pour cette année.»

Le responsable du service de police à Lennoxville estime que les services offerts par Sherbrooke sont de qualité.

«Métro-Police dispose de quatre voitures, deux autos-patrouilles et les deux véhicules des enquêteurs, alors que le service de police de Sherbrooke dispose de nombreux véhicules et il s'agit d'un service très bien organisé et aux effectifs nombreux». M. Pierre H. Massé a admis que s'il survient un incident majeur la nuit, alors que seulement deux policiers assurent la patrouille, il devient nécessaire de recourir à l'aide d'un autre service de police. Ce ne serait pas le cas avec Sherbrooke où le nombre de policiers disponibles permet de faire face à toutes les éventualités.

Enfin, M. Massé s'interroge à savoir si les municipalités pourront bien longtemps s'offrir leurs propres services, alors que l'aire est à la régionalisation, justement à cause de fortes hausses des coûts. «Il faut se questionner», dit-il enfin.

### À Bromptonville

Le maire Clément Nault a précisé au cours d'un entretien, à l'issue de la séance spéciale du conseil,

hier soir, que l'entente de protection policière pour Bromptonville par la Ville de Sherbrooke est une entente de dix ans, qui assure la protection des citoyens de Bromptonville 24 heures par jour et sept jours par semaine. «L'entente nous assure de patrouille régulière et de protection sur appel», ajoute le maire.

L'offre de Sherbrooke précise toutefois que le Canton de Brompton doit lui aussi accepter la protection policière de Sherbrooke pour que l'entente tienne. Ca ne semble pas créer de problème, puisque le maire du Canton de Brompton, M. Denis Lemay, a précisé hier soir, au cours d'un entretien, à l'issue d'un atelier de travail sur le sujet, que l'offre de protection policière de Sherbrooke vaut pour dix ans et que le même prix qu'exigeait la Sûreté du Québec.

«Tous les membres du conseil ont manifesté leur accord de principe sur l'entente, de préciser M. Lemay, et il ne reste plus que quelques points mineurs à vérifier». L'entente serait ratifiée par les autorités municipales du Canton de Brompton à la séance régulière du

1er février prochain.

Dans le cas du Canton de Brompton, il s'agirait d'une couverture sur appel, mais les policiers devront traverser le territoire pour se rendre à Bromptonville. Le coût établi par Sherbrooke est de 62 168 \$ pour l'année 1993. «Comme il s'agit d'un montant identique à celui exigé par la Sûreté du Québec, il ne sera pas nécessaire de consulter la population avant que les élus prennent la décision», de noter M. Lemay.

Le maire de Bromptonville a précisé que le coût exigé par Sherbrooke est acceptable. Le prix de base de 250 000 \$, déjà prévu au budget pour l'année 1993, sera ajusté pendant les neuf autres années de l'entente sur le coût réel de l'augmentation subie par Sherbrooke pour assurer la protection à Bromptonville.

Les trois policiers du service de police de Bromptonville seront intégrés aux effectifs de la sûreté municipale de Sherbrooke.

Sherbrooke assure à Bromptonville le retour de 25 pour cent des amendes perçues, avec un maximum de 10 000 \$.

## «Ça pleure comme un p'tit bébé»...

□ Le chevreau d'une livre s'ajoute aux autres petits animaux de la ferme Mimo à Waterville

Waterville

Une petite chèvre toute mignonne, est née sur la ferme Mimo de Waterville, dimanche, à 6h du matin. À peine plus grosse qu'un chaton, elle ne pèse guère plus qu'une livre. Le fait est rare puisque, normalement, un chevreau pèse entre quatre et 12 livres à sa naissance.

«Elle est tellement petite que sa maman est obligée de se baisser pour la faire boire. Ça pleure comme un p'tit bébé...», raconte Marie-Paule Gaudreau-Morin.

Une vétérinaire de Coaticook est venue voir l'animal, seul nouveau né d'une première portée. «Elle est en très bonne santé, elle court partout. Mais c'est tellement petit qu'on peut la perdre en peu de temps... à cause des microbes.» Comment peut-on réussir à la garder en vie? «Il faut l'aimer, c'est tout», répond Mme Gaudreau.

Originaire de la Vallée de la Matapédia, en Gaspésie, Mme Gaudreau est installée en Estrie depuis 1964. Elle partage sa grande passion pour les animaux avec son mari Gérard Morin et deux de ses quatre enfants adoptifs, Daniel et Michelle.

«Mon père était éleveur de chevaux, j'ai toujours aimé ça. Mes enfants sont Cris, de la Saskatchewan; ils connaissent bien les animaux, pour eux, c'est naturel. Il y en a un qui a même réussi à apprivoiser deux chevreuils.»

### Élevage inusité

Un jour, après avoir aperçu un mini-poney à vendre, à Compton, une idée a jailli. Elle les captive tous depuis une dizaine d'années: élever des animaux miniature.

développent moins bien», explique Mme Gaudreau.

Ainsi, de leur centaine d'animaux, se démarquent une poule «grosse comme une cornelle», des mini canards et des mini lapins. Impossible de ne pas remarquer un très petit poney comme on en voit rarement, à peu près haut comme un chien (deux pieds ou 60 centimètres), avec ses 52 livres (18 à sa naissance). À titre de comparaison, un poulain né d'un cheval adulte pèse déjà 70 ou 80 livres à sa naissance. Ce n'est pas fréquent, précise le vétérinaire Paul Cardin en soulignant que les Argentins ont développé, à partir d'un croisement, des petits poneys d'une quarantaine de centimètres, les Falabella, pour travailler dans les tunnels des mines.

Malgré la réussite de l'élevage de la ferme Mimo, la chèvre nouvellement née constitue une surprise puisque la plus petite jusqu'à présent pesait quatre livres.

### Projet de parc

«C'est beaucoup de travail, on ne peut pas arriver à faire ça facilement. Mais c'est aussi un passe-temps et ce n'est pas lourd pour nous, parce qu'on aime ça», explique Mme Gaudreau.

Les fermiers prennent plaisir à cette besogne inusitée et plus encore quand ils en voient l'impact. «C'est surtout les enfants et les personnes âgées qui aiment ça. Nous avons fait une visite à l'hôpital d'Youville avec des petites chèvres et des petits lapins. Il y a des gens âgés qui pleuraient, ils se revoient sur la ferme. Comme zoothérapie, ils ont mieux aimé ça avec les animaux de ferme», témoigne Mme Gaudreau.

Bien sûr, les enfants ne peuvent qu'être charmés par ces petites bêtes. «Nous avons un beau projet: un parc pour enfants avec un



Mireille Gaudreau-Morin est bien impressionnée par le petit chevreau que la chèvre allaite en se baissant.

village miniature pour chèvres. Ça va s'appeler Chèvreville.»

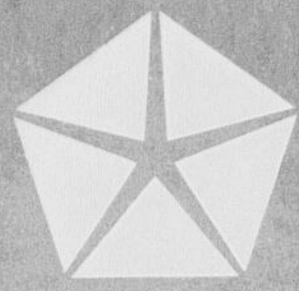
### Une famille d'accueil?

Educatrice d'expérience, employée à la cafétéria du Pensionnat de Waterville, Marie-Paule Gaudreau nourrit un autre grand rêve. «J'aimerais qu'on devienne une famille d'accueil de dépannage pour que les enfants en profitent!», lance-t-elle enthousiaste. «Il y a un petit gars

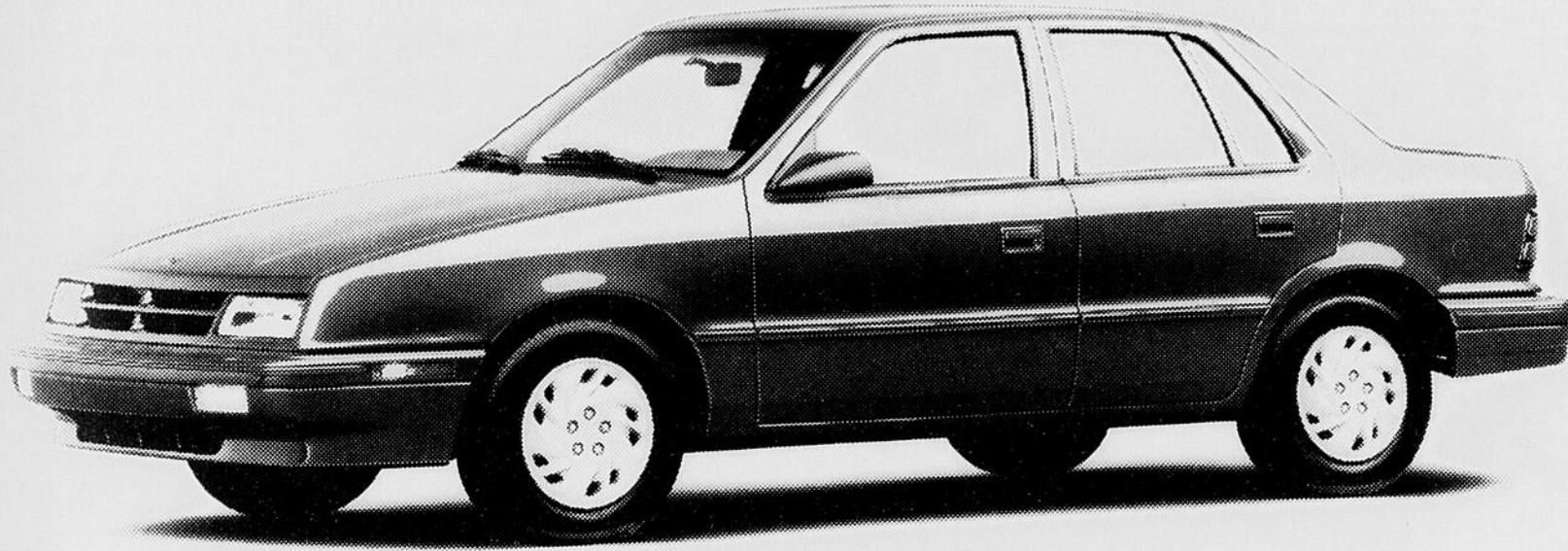
de Sherbrooke qui attend une deuxième opération au coeur qui vient chez nous à la ferme, en thérapie. Ça lui fait du bien, il est content. Je lui ai dit que nous ferions un vidéo avec lui et les animaux s'il guérissait. Si nous en profitons de tout ça, pourquoi ne pas l'offrir à d'autres? Nous avons de l'amour et de la nature à donner aux enfants. Je pense que c'est un don d'aimer tout ce qui est vivant.»

Il semble y avoir de l'espace pour le développement sur cette ferme comprenant 16 acres de terrain. «Si des gens ont des animaux qui ne se développent pas bien, qui sont trop petits et qui ont besoin d'un foyer, ils peuvent nous les apporter. C'est pour encourager ces deux jeunes, qui aiment beaucoup ce qu'ils font.»

Le public peut visiter la ferme Mimo, située non loin du village de Waterville.



# MERCI BEA



## DODGE SHADOW/PLYMOUTH SUNDANCE

### 100% DE RABAIS SUR L'ENSEMBLE D'OPTIONS

PRIX DU VÉHICULE AVANT RABAIS

13 410 \$

**ÉQUIPÉ DE**

**Boîte automatique**

3 rapports

**Moteur de 2,2 L**

inject. électronique

**Coussin gonflable côté conducteur**

Standard

Traction avant

Standard

Plan de protection au choix du client †††

Standard

**PLUS**

RABAIS SUR L'ENSEMBLE 22D

**Climatiseur**

Sans frais

Essuie-glace de luxe à balayage intermittent

Sans frais

Tapis avant et arrière

Sans frais

Ensemble d'éclairage

Sans frais

Radio AM/FM stéréo 4 haut-parleurs

Sans frais

Console complète avec accoudoir

Sans frais

Miroirs de courtoisie

Sans frais

**RABAIS TOTAL SUR L'ENSEMBLE**

**1 680 \$ ††**

**PLUS**

REMISE EN ARGENT

**1 250 \$ †**

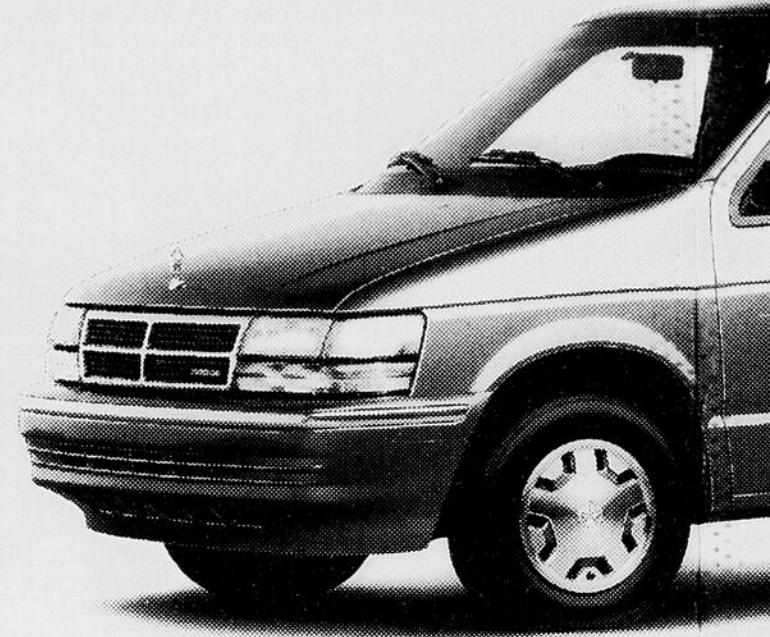
**RABAIS TOTAL**

**2 930 \$ †**

**SUPER PRIX**

**10 480 \$ †**

Le concessionnaire peut vendre moins cher



## DODGE CARAVAN

### CHOIX

PRIX DU VÉHICULE AVANT RABAIS

**ÉQUIPÉ DE**

**Boîte automatique**

**Moteur V6**

**Coussin gonflable**

Plan de protection au c

**PLUS**

RABAIS SUR OPTIONS

**Climatiseur**

**Porte-bagages**

Radio AM/FM stéréo c

de cassettes

**7 places assises**

**RABAIS TOTAL SUR**

**PLUS**

RABAIS SUR ENSEMBLE

REMISE EN ARGENT

**RABAIS TOTAL**

**SUPER PRIX**

Le concessionnaire peut



DODGE SPIRIT/PLYMOUTH ACCLAIM



ENSEMBLE 22E - ÉDITION OR OU ARGENT SANS FRAIS

- Climatiseur
- Boîte automatique
- Roues en aluminium et ensemble édition or ou argent
- Coussin gonflable standard du côté conducteur
- Porte-bagages

Rabais total **2 860 \$ ††**

incluant **1 250 \$ †**

de remise en argent †

seulement **13 925 \$ †**

LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE MOINS CHER

CHRYSLER DYNASTY



ENSEMBLE 26D

- Moteur V6 de 3,3 L
- Climatiseur
- Sièges à commandes électriques
- Régulateur de vitesse et volant ajustable

Rabais total **2 030 \$ ††**

incluant **1 000 \$ †**

de remise en argent †

seulement **19 295 \$ †**

LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE MOINS CHER

JEEP YJ 5



ENSEMBLE 23R

- Sièges-baquets et banquette arrière
- Toit rigide amovible
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes
- Servodirection
- Dégivreur de glace arrière

Rabais total **1 490 \$ ††**

incluant **500 \$ †**

de remise en argent †

seulement **14 670 \$ †**

LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE MOINS CHER

## PROFITEZ VITE DES SUPER PRIX



† Ces offres sont mutuellement exclusives et ne s'adressent qu'aux particuliers achetant pour un usage personnel seulement. La remise en argent a été soustraite à tous les prix qui sont indiqués. Les remplacer la remise en argent. Cette offre est en vigueur du 16 janvier 1993 jusqu'à ce que Chrysler Canada limitée décide d'y mettre fin. Dans les cas des véhicules loués à long terme par des particuliers les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Tous les montants indiqués correspondent au prix de détail suggéré par le fabricant pour les modèles avec l'ensemble d'options décrit. Caravan/Voyager 675 \$; Dynasty 630 \$; Colt/Summit 415 \$; Cherokee 550 \$; YJ S 550 \$ et Dakota 520 \$. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. †† La valeur des ensembles d'options offerts en prime a été établie en fonction du prix de détail suggéré par le fabricant pour chaque option achetée séparément selon le modèle choisi. Les rabais sur les ††† Certaines restrictions s'appliquent. Un autre choix de garanties est offert pour les modèles importés. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

# BEAUCOUP!



CHRYSLER VOYAGER



JEEP CHEROKEE SPORT 4RM

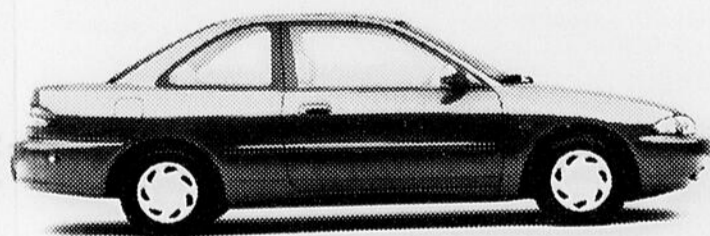
## PRIX DE RABAIS SUR ENSEMBLE D'OPTIONS

|   |                                 |
|---|---------------------------------|
| AVANT RABAIS                                | 19 565 \$                       |
| Boîte automatique                           | 3 rapports inject. électronique |
| Siège gonflable côté conducteur             | Standard                        |
| Direction au choix du client <sup>†††</sup> | Standard                        |
| <b>OPTIONS</b>                              |                                 |
| Sièges                                      | 515 \$                          |
| Radio stéréo avec lecteur                   | 92 \$                           |
| Accessoires                                 | 95 \$                           |
| <b>TOTAL SUR OPTIONS</b>                    | <b>258 \$</b>                   |
| ENSEMBLE 24T                                | <b>960 \$ <sup>††</sup></b>     |
| REMISE EN ARGENT                            | 200 \$ <sup>††</sup>            |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>1 000 \$ <sup>†</sup></b>    |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>2 160 \$ <sup>†</sup></b>    |
| <b>17 405 \$ <sup>†</sup></b>               |                                 |

Le concessionnaire peut vendre moins cher

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| PRIX DU VÉHICULE AVANT RABAIS | 24 300 \$  |
| <b>ÉQUIPÉ DE</b>              | <b>Boîte automatique</b>                             |
|                               | <b>Moteur 6 cylindres</b>                            |
|                               | Plan de protection au choix du client <sup>†††</sup> |
| <b>PLUS</b>                   | <b>RABAIS SUR OPTIONS</b>                            |
|                               | <b>Climatiseur</b>                                   |
|                               | Glaces pare-soleil                                   |
|                               | Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes         |
|                               | Volant ajustable                                     |
|                               | Régulateur de vitesse                                |
|                               | <b>RABAIS TOTAL SUR OPTIONS</b>                      |
|                               | <b>970 \$ <sup>††</sup></b>                          |
| <b>PLUS</b>                   | RABAIS SUR ENSEMBLE 26E                              |
| <b>PLUS</b>                   | REMISE EN ARGENT                                     |
|                               | <b>RABAIS TOTAL</b>                                  |
|                               | <b>2 620 \$ <sup>†</sup></b>                         |
|                               | <b>SUPER PRIX</b>                                    |
|                               | Le concessionnaire peut vendre moins cher            |
|                               | <b>21 680 \$ <sup>†</sup></b>                        |

DODGE ET PLYMOUTH COLT GL - EAGLE SUMMIT



DODGE DAKOTA 4X4 AVEC CABINE ALLONGÉE



**ENSEMBLE 21A**

- Boîte manuelle à 5 rapports
- Moteur de 1,5 L à injection multiple
- Sièges-baquets à dossier inclinable
- Direction à crémaillère

incluant de remise en argent <sup>†</sup> seulement **1 000 \$**

**9 410 \$ <sup>†</sup>**

LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE MOINS CHER

**ENSEMBLE 26F**

- Moteur V8 Magnum de 5,2 L
- Boîte automatique à 4 rapports
- Roues en aluminium coulé
- Climatiseur
- Ensemble de garnitures LE

Rabais total **2 030 \$ <sup>††</sup>**

incluant de remise en argent <sup>†</sup> seulement **1 000 \$**

**21 345 \$ <sup>†</sup>**

LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE MOINS CHER

**VOUS POUVEZ AUSSI OPTER POUR LE TAUX DE CRÉDIT DU FABRICANT POUR 48 MOIS <sup>†</sup> PLUTÔT QUE POUR LA REMISE EN ARGENT <sup>†</sup>**

(NE S'APPLIQUE PAS AU CHEROKEE <sup>††</sup>)

Le programme Location Clé d'Or est aussi offert <sup>†</sup>



## PRIX IMBATTABLES DE CHRYSLER.

Les montants indiqués sont des rabais sur le prix de détail suggéré par le fabricant. Les demandes de crédit sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Les remises en argent incluent la TPS et sont offertes pour une durée limitée. L'offre de crédit du fabricant peut varier d'un concessionnaire à l'autre. Pour les particuliers, seule la remise s'applique. L'offre concerne les véhicules en stock chez le concessionnaire. Le programme Location Clé d'Or est offert pour certains modèles. Ces offres annulent et remplacent toutes les autres offres de rabais sur les options. Ces montants excluent les frais de transport, les frais d'immatriculation, d'assurances, les taxes et autres frais pouvant s'appliquer. Frais de transport: Sundance/Shadow 500 \$; Spirit/Acclaim 525 \$; pour tous les détails.

Les rabais sur les options sont établis en fonction du prix de détail suggéré par le fabricant pour ces options. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher.



# Éditorial

## Obnubilé par l'objectif

Jacques PRONOVOST

Après un froid calcul mathématique, Jacques Parizeau affirme sans ambages que le Québec pourra se passer des allophones et des anglophones pour «faire sa souveraineté». Si lui-même ne s'est pas encombré de formules de politesse envers ces «autres» Québécois, il a du moins embarrassé plusieurs militants du Parti québécois. Après s'être déjà réjoui, au nom de l'option indépendantiste, de la possibilité d'élire un «gouvernement à l'italienne» à Ottawa, le chef du PQ devient encombrant pour ses supporteurs.

Trop fier de la réponse négative des Québécois au référendum d'octobre, Jacques Parizeau apparaît obnubilé par l'objectif qu'il poursuit. Ce n'est plus d'économie qu'il se soucie, contrairement aux promesses faites en période référendaire, mais simplement de politique et de pouvoir. Cette possibilité obscurcit sa pensée au point où il déraisonne.

M. Parizeau n'a pas totalement tort. Son évaluation chiffrée pourrait un jour être juste si tant est que les «Québécois de souche» adhéraient tous à son option. Où le bât blesse, c'est que le chef du Parti québécois oublie de juxtaposer la chaleur des relations humaines à la froideur glaciale de chiffres.

Quand il dit que les Québécois peuvent atteindre les buts qu'ils se sont fixés même si, presque exclusivement, les Québécois de souche votent en faveur, il oublie un facteur important de l'après-indépendance: l'harmonie entre les citoyens. Exclure une partie importante du peuple dans le processus d'accès à l'indépendance revient à les percevoir comme de faux Québécois. C'est cette perception laissée par les propos de M. Parizeau qui est grave.

Le PQ a pourtant réalisé d'énormes efforts, au fil des ans, pour faire comprendre et accepter son option par les anglophones, les allophones et l'ensemble des communautés ethniques qui composent le Québec d'aujourd'hui. Ce n'est pas parce que seulement 8 % de ceux-ci lui semblent acquis aujourd'hui qu'il peut et doit les balayer du revers de la main. Ce qu'il n'a sûrement pas l'intention de faire, mais les propos du chef trahissent une pensée pervertie par l'aveuglement d'une hypothèse qui repose sur une mauvaise interprétation des données.

M. Parizeau voit maintenant dans les résultats du référendum la certitude que les Québécois sont prêts à faire la souveraineté dès juin 1995, huit à dix mois après que son parti aurait pris le pouvoir. L'affirmation sans détour de l'option péquiste l'honore, mais il est prématuré d'en faire une réalité coulée dans le béton. Dans son appréciation des résultats du référendum, il semble dire que les Québécois ayant voté NON l'ont tous fait au nom de son option. C'est oublier trop rapidement ceux qui ont suivi les Allaire, Dumont ou Trudeau dans leur réflexion.

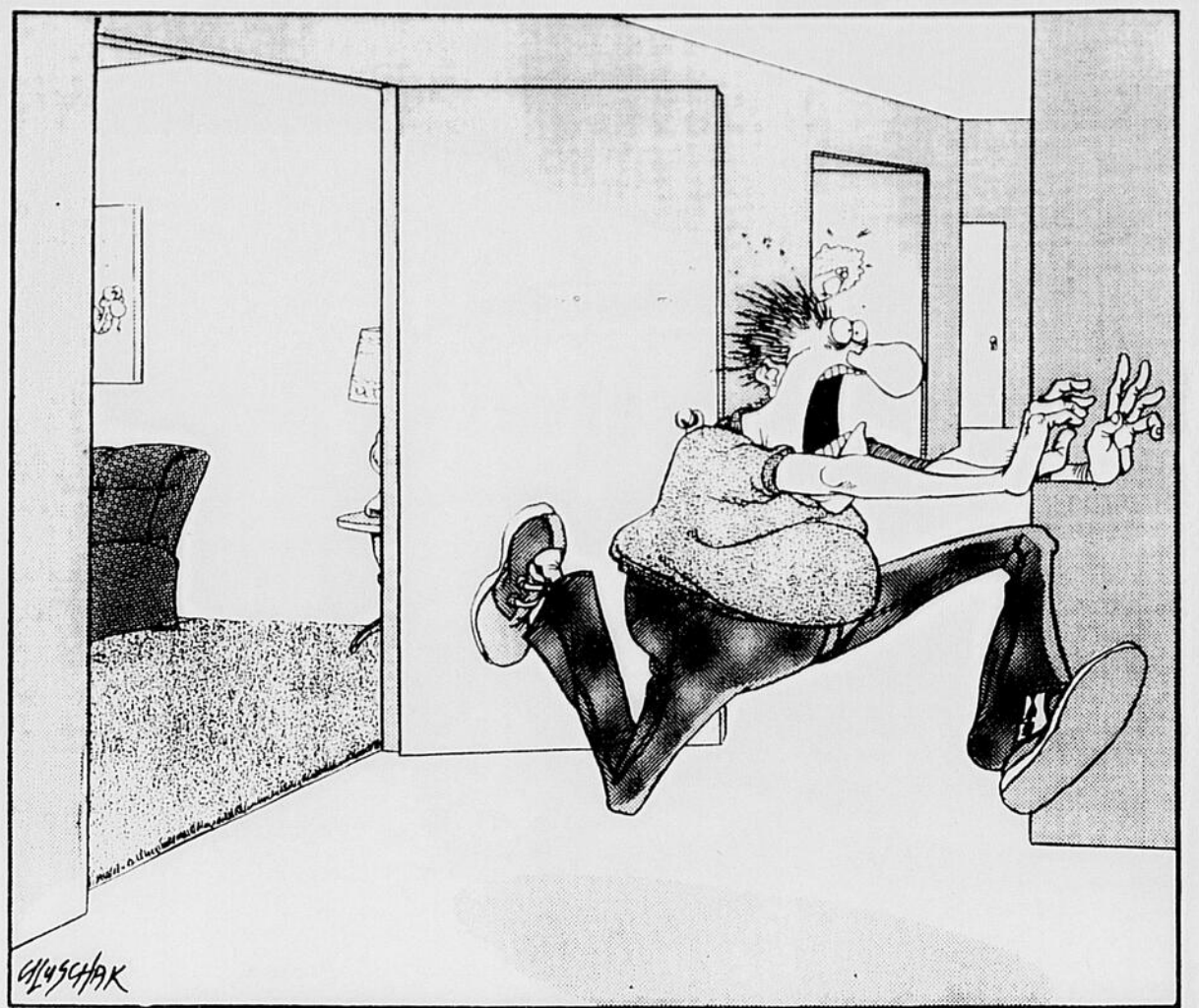
Le chef du PQ explique qu'il voulait, par ses propos, calmer les esprits d'une partie de ses troupes face à une immigration vue comme gênante pour l'option indépendantiste. Ce faisant, il laisse voir que les inconditionnels du parti font preuve d'un repli sur soi, de nombrilisme qui ressemblent à s'y méprendre au réflexe mondial de xénophobie à la suite de l'explosion des barrières internationales. Si cela était, l'avenir que nous promet le PQ ne serait pas rose.

Ce n'est pourtant pas la réalité du Parti québécois. Avec les Nadia Assimopoulos à la présidence du Parti, Jacques Couture et Gerald Godin, le PQ était ouvert aux communautés ethniques, comme «citoyens à part entière». Les propos de leur chef assombrissent ces efforts. Économiste, M. Parizeau, devrait oublier les statistiques impersonnelles au profit d'une pensée plus humaniste. La souveraineté à laquelle il rêve, basée sur des chiffres, n'est pas digne de notre démocratie si elle ne se base pas, au préalable, sur l'acceptation de tous les Québécois, femmes et hommes, égaux en faits et en droits.

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint



Mulroney veut rester! Mulroney veut rester!..

### TRIBUNE LIBRE

## Actes racistes: redoubler de vigilance

C'est avec indignation que le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration a appris que sept synagogues ont été, récemment, l'objet d'actes avilissants, l'inscription d'un «leitmotiv» nazi étant particulièrement de nature haineuse. Ces actions, entachées de haine, peuvent porter préjudice à la paix et à l'esprit de tolérance qui prédominent dans la société québécoise.

Les Québécois d'origine juive sont présents dans tous les milieux comme universitaires, professionnels, gens d'affaires, agents culturels, comme enseignants, comme travailleurs. Leur réputation n'est plus à faire en ce qui concerne leur contribution continue et exemplaire dans la société québécoise depuis deux siècles.

Le Québec en tant que société pluriethnique et pluriraciale se doit de ne pas taire les crimes, agressions ou tout autre acte discriminatoire à l'égard d'une de ses communautés. Les populations et les organismes qui la représentent se doivent d'interpeller les autorités responsables, les forces de l'ordre en particulier, afin qu'elles réagissent fermement devant des événements aussi graves. Les divers paliers gouvernementaux ainsi que le secteur de l'éducation, lors de tels incidents, doivent se concerter pour renforcer leur mission de contrecarrer l'intolérance et surtout de réaliser une société égalitaire et démocratique.

Le Conseil désire exprimer à la communauté juive ses vifs regrets et souligner sa solidarité dans ces cir-

constances éprouvantes qui rappellent pour les survivants de l'Holocauste nazi des souvenirs douloureux.

Le Conseil est conscient que la vigilance et la bonne volonté sont essentielles pour enrayer les démonstrations d'intolérance et les manifestations de mépris, en paroles ou en actes, qui pourraient déchirer le tissu social. Dans le contexte actuel où il existe des percées d'intolérance, nous devons redoubler de vigilance, dans un esprit de solidarité avec toutes les communautés.

Le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec a comme objectif de participer à l'élaboration d'une politique de relations interraciales et interculturelles au Québec. Une part importante de son action est de favoriser l'acceptation mutuelle et l'intégration harmonieuse des Québécois des communautés culturelles à la société québécoise.

Jacques Johnson  
Secrétaire du Conseil  
des communautés culturelles  
et de l'immigration

## Et les piétons?..

Il y a quelque temps, nous lisions dans ce même journal que les membres d'un conseil municipal de la région avaient décidé, afin d'économiser un peu d'argent, de ne pas s'occuper des trottoirs cet hiver.

Ça prend de vrais génies et des administrateurs hors pair pour en arriver à une décision semblable. Ça va leur permettre de bien entretenir les rues afin que les autos et camions puissent circuler sans problème, parce que pour les véhicules moteurs c'est important. Pour les piétons, ce n'est pas important si les trottoirs sont glissants ou enneigés; ils ne risquent pas de frapper quelqu'un et n'ont pas besoin de dépanneuses.

D'abord, qui sont les piétons? Seulement des jeunes de 6 à 12 ans

qui vont à l'école, des femmes avec des enfants qui vont à l'épicerie acheter ce qu'il faut pour nourrir la famille, des personnes âgées et des handicapés qui n'ont personne pour les amener là où ils ont affaire. Pour ces gens-là ça ne vaut pas la peine de dépenser l'argent de leurs taxes pour leur rendre la vie plus facile.

Oui, messieurs les membres de ce conseil municipal, vous êtes vraiment de grands génies pour avoir pensé à ça tout seul. Je ne nomme pas le nom de votre municipalité de peur que trop de gens quittent leur patelin pour aller s'établir dans un endroit administré par des génies.

Gérard Prince  
Drummondville

### DOCUMENT

## L'électricité trop chère pour les Sherbrookoïses à faible revenu

Voici un résumé du mémoire déposé par l'ACEF-ESTRIE à la Commission municipale ad hoc sur le logement.

Nous ne surprendrons personne en disant que la région sherbrookoïse vit des heures difficiles: haut taux de chômage (14,1 % en août 1992), nombre croissant d'assistés sociaux, etc. Le nombre de ménages vivant sous le seuil de pauvreté dépasse 30 %. En 1986, selon Statistique Canada et une recherche de Caritas, ce taux atteignait jusqu'à 50 % dans certains quartiers de la ville. C'est sûrement plus aujourd'hui.

On constate aussi que les coûts d'électricité ont augmenté de façon spectaculaire au cours des dernières années. En effet, il s'agit de la plus forte hausse de tous les biens essentiels, avec une augmentation supérieure à 25 % depuis trois ans en comptant la TPS. Pourtant, de plus en plus de foyers au Québec sont chauffés à l'électricité: de 6,97 % en 1971, c'est maintenant 68,61 % des habitations qui utilisent cette forme d'énergie. Ces dernières années, les propriétaires ont converti à l'électricité un grand nombre de logements chauffés au mazout, mais sans en améliorer l'isolation. La location de ces logements incluait auparavant les coûts de chauffage, mais ceux-ci sont alors transférés aux locataires. Ce logement, qui est alors annoncé à meilleur prix, coûtera en réalité beaucoup plus cher au locataire, faute d'une isolation adéquate.

Ces facteurs auxquels s'ajoute une baisse importante du pouvoir d'achat des consommateurs, expliquent qu'une part de plus en plus importante des revenus des personnes défavorisées soit consacrée à l'énergie. En effet, des recherches d'Hydro-Québec démontrent que pour l'ensemble des ménages chauffés à l'électricité, la proportion affectée à l'énergie représente 3,4 % du revenu après impôt. Dans le cas des ménages à faible revenu, cela se situe à 7 % pour une famille et à 9 % pour une personne vivant seule. Il est aussi noté que cette proportion augmente chaque année.

Malgré certaines améliorations (factures incluant la consommation annuelle, service de réception des appels mieux organisé), les règles appliquées à Hydro-Sherbrooke sont les plus sévères au Québec comparées aux autres entreprises d'électricité. En 1991, 1069 coupures d'électricité ont été effectuées, le quart ont été faites en hiver. C'est toujours deux fois plus qu'à Hydro-Québec.

Le délai de recouvrement est aussi très court, 56 jours laissés à l'abonné pour acquitter sa facture; Hydro-Sherbrooke continue donc de couper deux fois plus vite que Hydro-Québec.

Enfin, trop souvent encore on brandit la menace de coupure plutôt que d'établir avec l'abonné un plan de remboursement tenant compte de sa capacité de payer.

Nous croyons pour notre part que dans la majorité des cas, les factures impayées d'énergie ne sont

pas dues à un manque de volonté, mais bien à de réelles difficultés financières.

Hydro-Québec a changé de cap ces dernières années: plutôt qu'inciter les gens à dépenser l'électricité, on s'applique à sensibiliser la population aux économies d'énergie. (...) Le plus important des programmes est celui concernant l'installation d'un système de chauffage bi-énergie dans les habitations. Hydro-Québec offre des subventions pouvant atteindre jusqu'à 3000 \$ pour une maison unifamiliale. De plus, les clients dotés d'un système

programme bi-énergie qui favorise les propriétaires au détriment des locataires. Ces derniers n'ont pas un intérêt réel à effectuer des travaux d'isolation de leur logement, puisque cet investissement ne leur profitera pas assez longtemps pour que cela soit rentable. En effet, Sherbrooke est une ville de locataires (64 %) où les déménagements sont très fréquents (taux de stabilité le plus bas au Québec). Pourtant, toutes les études réalisées par Hydro-Québec tendent à démontrer que les familles vivant sous le seuil de pauvreté sont aussi, et même

«...dans la majorité des cas, les factures impayées d'énergie ne sont pas dues à un manque de volonté, mais bien à de réelles difficultés financières»

bi-énergie bénéficient d'un tarif avantageux (tarif DT) permettant d'économiser jusqu'à 200 \$ par année.

Ces programmes sont donc, a priori, de bons outils pour promouvoir l'efficacité énergétique des ménages québécois. Cependant, c'est une toute autre histoire lorsqu'on détermine leur utilité face à une clientèle défavorisée. On constate alors que la plus grande part de l'aide fournie par ces programmes est pratiquement inaccessible aux gens à faible revenu.

En exemple, on peut citer le pro-

gramme bi-énergie qui favorise les propriétaires au détriment des locataires. Ces derniers n'ont pas un intérêt réel à effectuer des travaux d'isolation de leur logement, puisque cet investissement ne leur profitera pas assez longtemps pour que cela soit rentable. En effet, Sherbrooke est une ville de locataires (64 %) où les déménagements sont très fréquents (taux de stabilité le plus bas au Québec). Pourtant, toutes les études réalisées par Hydro-Québec tendent à démontrer que les familles vivant sous le seuil de pauvreté sont aussi, et même

plus soucieuses d'économiser l'énergie que l'ensemble des familles québécoises.

On peut prévoir que l'augmentation des tarifs d'électricité pour les années à venir sera plus élevée que l'inflation. En effet, Hydro-Québec fait face actuellement à des remboursements importants dus à ses mégaprojets. D'un autre côté, se fiant sur la baisse des coûts d'électricité payés par les abonnés (grâce aux programmes d'économies d'énergie), le gouvernement du Québec ne sera que plus ouvert à des demandes d'augmentation de

tarif provenant de sa société d'Etat. Les grands perdants de cette histoire seront évidemment les ménages à faible revenu.

Par ailleurs, on peut supposer qu'à moins de changements majeurs, les revenus des personnes vivant sous le seuil de pauvreté continueront de stagner et que de plus en plus de gens seront dans cette situation. Sachant que ces personnes profitent peu ou pas des programmes les plus avantageux d'économie d'énergie (ex: bi-énergie) on arrive alors à la conclusion que pour ces personnes les coûts d'électricité deviendront de plus en plus lourds.

Il est donc primordial que des mesures soient mises de l'avant par les différents paliers de gouvernement afin de supporter les personnes à faible revenu en ce qui concerne le logement et l'électricité.

Après avoir ainsi fait le tour de la situation, nous adressons à la Ville de Sherbrooke les recommandations suivantes:

— Que la Ville de Sherbrooke fasse pression auprès des gouvernements provincial et fédéral afin que les budgets consacrés à la rénovation de logements des personnes à faible revenu soient augmentés et non diminués comme c'est le cas actuellement.

— Que la Ville de Sherbrooke ajoute sa part de subventions aux programmes existant (PRIL OU PARCQ) comme l'a fait la Ville de Montréal; ceci afin de permettre aux propriétaires d'effectuer des rénovations pour améliorer l'enveloppe thermique des bâtiments habités par des personnes à faible re-

venu, tout en maintenant un contrôle sur le prix de ces logis. Ces subventions pourraient provenir des surplus budgétaires d'Hydro-Sherbrooke et des sommes qui jusqu'à maintenant étaient consenties au programme d'aide à la construction domiciliaire.

— Qu'Hydro-Sherbrooke donne gratuitement l'information sur les coûts d'énergie des logements aux futurs locataires qui en font la demande et que ce service soit publicisé.

— Qu'Hydro-Sherbrooke, à même ses surplus budgétaires, bonifie les programmes d'économie d'énergie offerts par Hydro-Québec, et ce pour les personnes à faible revenu afin de leur permettre de diminuer leurs dépenses d'électricité.

L'ACEF-Estrie réclame depuis plusieurs années une amélioration majeure du service à la clientèle d'Hydro-Sherbrooke:

— Considérant que l'électricité est un service essentiel, nous recommandons qu'Hydro-Sherbrooke suspende les coupures d'électricité en hiver.

— Que le système de paiement par versements égaux soit mis en place dans les plus brefs délais.

— Que la politique de recouvrement soit reconsidérée, surtout en ce qui a trait au délai de paiement.

— Qu'une véritable politique de plan budgétaire soit mise en place afin de faciliter aux abonnés le paiement de leur compte et de leur arrimage.

Ghislaine BEAULIEU  
Coordonnatrice, ACEF-Estrie

Regroupement de Victoriaville, Arthabaska, Sainte-Victoire et Saint-Christophe-d'Arthabaska

# Le comité de citoyens de St-Christophe essuie un refus

**Pierre MAILHOT**  
Saint-Christophe-d'Arthabaska

Le ministre Claude Ryan des Affaires municipales a finalement refusé d'octroyer au comité de citoyens de Saint-Christophe d'Arthabaska une subvention de 10 000 \$ pour leur étude sur le projet de regroupement de Victoriaville, Arthabaska, Sainte-Victoire et Saint-Christophe-d'Arthabaska.

Le comité ne s'offusque toutefois pas de la décision du ministre. «Nous ne sommes pas déçus. Même si nous ne l'avons pas eue, je pense que nous avons bien fait de la demander», a déclaré hier Gaëtan Binette, porte-parole du comité.

M. Binette n'entend pas baisser les bras pour autant à la suite de ce refus. «Ce n'est pas une affaire qui va nous arrêter. Évidemment, si nous avions obtenu cette subvention, ça aurait été plus facile pour

nous autres de faire notre étude», a-t-il ajouté.

Soutenu par 806 personnes qui ont signé en décembre dernier une pétition contre le regroupement de Saint-Christophe avec les autres municipalités, le porte-parole du comité envisage maintenant une collecte de fonds pour réaliser cette étude. «Nous avons déjà eu quelques discussions à ce sujet. Nous devons nous réunir à nouveau pour parler de cette avenue possible. Je pense qu'avec 5000 \$, nous pour-

rons faire une très bonne étude sur ce projet», a-t-il mentionné.

## Regroupement

Par ailleurs, le dossier du regroupement des quatre municipalités dont la demande commune avait été signée par les quatre maires le 6 novembre 1992 est actuellement sur la table de travail du ministre Ryan.

«Présentement, le projet de regroupement est sous analyse», a mentionné hier François Grenon,

l'attaché de presse du ministre des Affaires municipales. «La cueillette d'informations effectuée actuellement par M. Ryan n'est pas encore finalisée. Nous ne pouvons

donc pas parler de référendum ou d'audiences publiques à l'heure actuelle parce que M. Ryan n'est pas encore rendu là dans sa réflexion», a-t-il signalé.

# Le Conseil des services essentiels propose l'ajout d'une aide-cuisinière au Monastère

**Gilles FISETTE** Sherbrooke

Le Conseil des services essentiels vient de recommander l'ajout d'une aide-cuisinière de plus à la liste syndicale des services essentiels à assurer au Monastère, de Sherbrooke, une résidence pour personnes âgées.

Le conseil a formulé cette recommandation au Syndicat des travailleuses et travailleurs des Résidences

du Monastère (CSN). Il demande l'ajout à la liste des services essentiels d'une aide-cuisinière, de 6h00 à 13h30, sept jours par semaine. Et ce, jusqu'au retour de deux cadres actuellement en congé de maladie.

La liste des services essentiels proposée par le syndicat a été approuvée par le conseil, le 17 juillet, soit trois jours avant le déclenchement du conflit de travail qui sévit depuis le 20 juillet dans cette résidence pour personnes âgées.

Rappelons que le conseil est déjà intervenu en novembre 1992 pour faire enquête sur les difficultés d'application de la liste des services essentiels. Le 1er décembre, le conseil demandait au médiateur du conseil de convoquer les parties et de tenter de trouver des solutions aux problèmes rencontrés dont ceux découlant de l'absence pour maladie de deux cadres de l'établissement.

À la suite de ces rencontres, rapporte Denis Lalonde, agent d'information au conseil, les parties en seraient venues à une entente prévoyant un ajout temporaire de personnel pour suppléer à l'absence des deux cadres. Ces ententes étaient en vigueur jusqu'au 9 janvier.

Là, souligne M. Lalonde, le conseil constate que les mêmes problèmes persistent et que les deux cadres sont toujours absents du travail. Il formule donc sa recommandation d'inclure dans la liste des services essentiels l'entente intervenue entre les deux parties, en décembre, et de la maintenir jusqu'au retour des deux cadres.

# La réforme structurelle de Gervais ne nuirait pas au développement touristique

**François GOUGEON** Sherbrooke

Le développement touristique dans la région sherbrookoise n'a pas à craindre la nouvelle structure proposée par la réforme Gervais avec l'intégration de l'industrie et de la culture dans une même société de développement économique.

Aussi, tout comme les présidents des sociétés de développement industriel et culturel l'on fait avant elle, la vice-présidente de la Société de développement touristique, Danielle Gauthier, qui assume la présidence depuis le départ de Gaston Leroux, accueille «plutôt bien» le document proposé. «On était conscient d'un certain malaise avec la structure actuelle. Le changement proposé semble aller dans le bon sens», a-t-elle commenté.

D'autant plus, rajoute-t-elle, que les représentants du milieu socio-économique pourront continuer à

occuper toute la place. «Les socio-économiques, ce qu'ils veulent, ce n'est pas de s'occuper de gestion mais d'intervenir dans les dossiers de leur compétence, là où ils ont de l'expertise. Et l'orientation proposée par le comité Gervais ouvre la porte en ce sens-là: les énergies des socio-économiques devraient être mieux dirigées», a-t-elle dit.

Concernant par ailleurs le poste de directeur (on l'appelle commissaire dans la nouvelle structure), afin de combler la vacance occasionnée par le départ de Luc Fournier, Mme Gauthier n'était pas en mesure de commenter. «On termine l'étude des candidatures et le nom du successeur de M. Fournier devrait être connu dans les prochaines semaines ou les prochains jours», a-t-elle simplement exprimé.

Elle n'a pas voulu en dire davantage quant au nom de Gaston Le-

roux, qui a justement démissionné de la présidence pour se porter au poste de directeur. Est-il encore intéressé avec les changements annoncés? «Je n'ai pas eu de communication avec M. Leroux depuis le dépôt de la proposition Gervais, la semaine dernière (mardi)», a seulement réagi Mme Gauthier.

**motor Thibault**

**SUZUKI 1993**  
FETEZ LES MERVEILLES

**2 895\$**  
tout équipé  
P.A.T. en sus

10, rue Versaille,  
Sherbrooke, 569-1155

PLEIN D'ALLURE

# A-1

NOS USAGÉS

| DES VALEURS SÛRES   | TRACTION ARRIÈRE   |
|---|--|
| 88 - CELEBRITY, 4 por., auto., 5 995\$<br>88 - TEMPO, 4 por., manuel., 3 995\$<br>88 - SABLE GS, 4 por., auto., 58 000 km<br>88 - TEMPO, 4 por., auto., 4 595\$<br>88 - TEMPEST, 4 por., auto., V-6, 6 695\$<br>87 - TAURUS, 4 por., V-6, 5 995\$<br>87 - TEMPO, 4 por. GL, 3 995\$<br>87 - TEMPO, 4 por., L, 2 995\$ | 92 - CROWN VICTORIA LX, 4 por., 21 198 km<br>89 - THUNDERBIRD, 2 por., très propre<br>88 - FIFTH AVENUE, 4 po., blanc, tout équipé<br>87 - CROWN VICTORIA LX, 4 por., 59 768 km<br>84 - GRAND MARQUIS LS, 4por., tout équipé |
| TRACTION AVANT 1992   | TRACTION AVANT (PETITS)  |
| 92 - SABLE G/S, 4 por., 16 596 km<br>92 - SABLE G/S, 4 por., 20 333 km<br>92 - FESTIVA, auto., 27 065 km  | 91 - TEMPO, 4 por., auto., 45 000 km<br>90 - TOPAZ, 4 por., auto., 36 000 km<br>90 - TOPAZ, 4 por., manuel, blanc<br>89 - HONDA CIVIC DX, 4 por., manuel   |
| GROSSES FOURGONNETTES   | CAMIONS RANGER   |
| 89 - GMC V-8, auto., blanc<br>87 - FORD F-150, auto., bleu<br>85 - DODGE V-8, auto., bleu   | 92 - SUPER CAB, 4x2, V-6, auto, tout équipé<br>91 - SUPER CAB, 4x2, auto, 52 000 km<br>90 - SUPER CAB, 4x2, auto, 63 000 km<br>89 - SUPER CAB, 4x2, auto, 65 000 km<br>88 - CABINE RÉG., 5 vit., 38 000 km                   |
| AUTRES CAMIONS  | CAMIONS DIÉSEL CABINE RÉGULIÈRE  |
| 89 - F150, 4x2, V-8, manuel, 59 000 km<br>88 - BLAZER, 4x4, V-6, auto, 54 000 km<br>87 - CUTAWAY DIÉSEL, 10 995\$   | 91 - F-350, 4x4 «L», auto., 81 000 km<br>90 - F-250, 4x4, auto., 88 154 km<br>91 - F-250, 4x4, SUPER CAB, «XL», tout équipé, 60 668  |

## CHAMPAGNE

WINDSOR

**AU 33, RUE PRINCIPALE, 845-5432 OU 845-7009**

**4 DERNIERS JOURS**

Elizabeth Bryant  
cliente Nutri-système

**Sa valeur est évidente**

Nutri-taille **10**

Ancienne taille **18**

Vous aurez le soutien, les stratégies, les conseils et l'alimentation nécessaire pour atteindre votre poids idéal. C'est moins coûteux que vous ne pensez et cela vaut plus que vous ne le pensez.

Taillez votre vie avec **NUTRI Nutri-système nutri/système**

**PERDEZ TOUT VOTRE POIDS POUR SEULEMENT 99\$\***

Appelez dès aujourd'hui pour une consultation sans obligation.  
**31, 10e Avenue Nord Sherbrooke 564-0878**

\* L'offre spéciale s'applique aux services réguliers. Coût des aliments en sus. Cette offre s'applique aux nouveaux clients seulement et ne peut être combinée à d'autres offres. Valable aux cliniques participantes.

Offre valide jusqu'au vendredi 29 janvier 1993

## Weedon est à l'agenda de la Commission municipale

Weedon (MM)

La Commission municipale de Québec tiendra trois jours d'audiences à Weedon Centre, les 16, 17 et 18 février, afin d'enquêter sur la gestion assurée par les administrateurs municipaux.

La venue de la Commission municipale à Weedon Centre fait suite au décret du ministre Claude Ryan, livré en septembre dernier, faisant état de sa décision de tenir une enquête à la suite d'irrégularités relevées par le Service de la gestion financière du ministère des Affaires municipales.

La Commission municipale de Québec scrutera à la loupe l'administration de la municipalité de Weedon Centre pour la période s'étendant du premier janvier 1989 au 23 septembre 1992.

Il a été impossible hier de connaître la nature des irrégularités relevées à Weedon Centre par le ministère des Affaires municipales.

## La Couronne réclame un an de prison pour Tremblay

Ottawa (PC)

Le représentant du ministère public a réclame une peine d'un an d'emprisonnement, hier, pour le député fédéral de Lotbinière, Maurice Tremblay, trouvé coupable de fraude, de faux prétextes et d'abus de confiance.

Une peine de prison, a souligné Me André Marin, enverrait un message à ceux qui administrent des fonds publics qu'ils ne peuvent pas dépenser l'argent des contribuables à leur guise.

L'avocat du député de Lotbinière, Me Serge Ménard, a cependant fait remarquer au juge Robert Desmarais que son client n'avait pas bénéficié directement des 5000 \$ alloués à trois membres de son association de comté et à leurs épouses pour un voyage à Acapulco, en 1988.

Il a donc demandé au président du tribunal d'accorder un pardon absolu au député conservateur, qui



Le député Maurice Tremblay pourrait être expulsé des Communes après une condamnation.

a été élu pour la première fois en 1984 et qui pourrait être expulsé des Communes à la suite d'une condamnation.

Le président de la Chambre, John Fraser, a fait savoir à ce sujet, le mois dernier, qu'il allait attendre après l'expiration des délais d'appel avant de songer à des mesures disciplinaires.

Quatre députés, dans le passé, ont été chassés des Communes. Le dernier cas remonte en 1947. Tremblay, par contre, est le cinquième député conservateur trouvé coupable d'un crime depuis 1984.

Tremblay a soutenu à son procès que l'argent a été versé pour rémunérer des personnes qui avaient compilé des listes de pointage. Le jury a plutôt cru qu'aucun travail n'avait été accompli.

Le député a été arrêté après une enquête de 18 mois de la GRC, qui a eu recours à l'écoute électronique.

## Victoriaville sera le premier centre régional à goûter à Vidéoway

Pierre MAILHOT

Victoriaville

Victoriaville sera le premier centre régional à recevoir la nouvelle technologie multimédia Vidéoway.

C'est la nouvelle que dévoileront demain midi les responsables de Vidéotron au centre commercial «La Grande Place des Bois-Francis», à Arthabaska.

«La région de Victoriaville est actuellement la zone la plus proche de notre réseau de fibre optique installée entre Montréal et Québec. C'est uniquement pour cette raison que Victoriaville devient le premier centre régional de cette nouvelle

technologie», a déclaré la directrice à la commercialisation chez Vidéotron, Sophie Couture.

Sherbrooke à l'automne

Elle signale que ce service devrait être offert à la région de Sherbrooke à l'automne 1993. «Présentement, la liaison entre Montréal et Sherbrooke par les câbles de fibre optique n'est pas encore commencée», a-t-elle ajouté.

Par cette nouvelle technologie multimédia Vidéoway, tous les foyers câblés de Vidéotron peuvent avoir accès à la télé interactive, à la télé à la carte, à la télématique et à plusieurs autres services.

## L'Amiante au ralenti à cause du mauvais temps

Nelson FECTEAU

Thetford Mines

Quelques centimètres de neige légère poussée par des vents violents et la chaussée glacée ont causé des ennuis aux automobilistes de la région de l'Amiante hier et entraîné la fermeture des écoles primaires et secondaires du territoire.

Tôt hier matin, les autorités des Commissions scolaires de Thetford Mines, Black Lake-Disraëli et Greater Québec décidaient de fermer leurs portes pour la journée en raison de la visibilité quasi nulle sur les routes de la région et du mauvais état de la chaussée particulièrement sur les routes secondaires du territoire rendues glacées par la pluie s'étant abattue sur la région dimanche en fin de journée et en soirée.

«Tôt hier matin, les autorités des Commissions scolaires de Thetford Mines, Black Lake-Disraëli et Greater Québec décidaient de fermer leurs portes pour la journée en raison de la visibilité quasi nulle sur les routes de la région et du mauvais état de la chaussée particulièrement sur les routes secondaires du territoire rendues glacées par la pluie s'étant abattue sur la région dimanche en fin de journée et en soirée.»

Le Collège de la région de l'Amiante, le Club de Recherche d'Emploi de Thetford Mines et quelques garderies prenaient une décision identique à celle des commissions scolaires.

Cependant, au Service de la Protection publique de Thetford Mines-Black Lake, les sautes d'humeur de Dame Nature n'ont pas occasionné de travail supplémentaire alors qu'en fin d'après-midi on n'avait enregistré que trois accrochages dont l'un dans un stationnement.

Même situation à la Sûreté du Québec alors que les seuls problè-

mes sont survenus sur la route 265 reliant Black Lake et St-Ferdinand. Quelques véhicules lourds se sont retrouvés dans le décor, la situation étant particulièrement difficile dans la côte de La Diligence. Quelques poids lourds de la firme Robert Transport ont même attendu sagement à Black Lake que la situation s'améliore avant de reprendre la route. La visibilité nulle aura eu pour effet d'interrompre la circulation automobile et du même coup les risques de collision.

Vaccination intensive

La fermeture des écoles du territoire de la région de l'Amiante n'aura pas de conséquences fâcheuses sur l'opération de vaccination massive menée par le CLSC Frontenac.

Un contingent de 14 infirmières envahira la Polyvalente de Disraëli ce matin pour procéder à la vaccination des 700 étudiants fréquentant l'institution. L'opération devant se dérouler hier et aujourd'hui sera donc réalisée sur une seule journée avec le double d'effectifs prévus au grand plaisir du directeur général du CLSC Frontenac, M. Normand Baker.

Selon ce dernier, l'opération d'une durée de six semaines amorcée la semaine dernière devrait rencontrer ses objectifs alors qu'elle prendra fin le 28 février prochain. Le mois de mars sera réservé aux cas d'exception.

## Mineurs thetfordois en congé

Thetford Mines (NF)

Les 800 mineurs de la Société Asbestos Limitée et de Bell ont entrepris hier un congé forcé d'une semaine. Lundi prochain, le 1er février, ce sera au tour des 550 employés de Lac d'Amiante de subir un arrêt de production d'une durée

identique.

La société en commandite Lab Chrysotile a expliqué ces fermetures temporaires par la présence d'inventaires trop importants dans ses entrepôts. Les trois mines de la société sont touchées par cette décision.

## AU PALAIS DE JUSTICE

### Shaker continue son grand ménage

**Sherbrooke** — Paul «Paulo» Shaker, âgé de 32 ans, a plaidé coupable à neuf chefs d'accusation de fraude, hier matin, devant le juge Gerald Desmarais, de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

dans un chalet de Saint-Claude où dormaient trois personnes, à savoir un homme, sa fille et un neveu. On les séquestre puis on vole le véhicule d'une des victimes.

La SQ de l'Estrie a procédé, le 23 juillet 1991, à l'arrestation des deux suspects près d'Asbestos.

Commises principalement à l'échéance de 1000 \$, les fraudes auront valu à Shaker une peine de cinq mois d'emprisonnement pour chacun des chefs.

L'accusé était représenté par le défenseur Jean Leblanc, hier matin, lors de sa visite à Sherbrooke. Me Suzanne Ricard a agi pour le ministère public dans ce qui était une simple affaire de... formalité.

Il faut savoir que la semaine dernière, à Montréal, Skaker avait enregistré un plaidoyer de culpabilité pour les meurtres au second degré de Michel Mansfield, âgé de 24 ans et Jean-Pierre Masse, âgé de 35 ans, perpétré en juillet 1991, à Montréal.

Une fois les meurtres commis, Shaker et un complice ont emprunté la route de l'Estrie pour aboutir

À Montréal, lors du plaidoyer de culpabilité concernant le double meurtre, la couronne aussi bien que la défense s'étaient entendues sur un point: Shaker, pour les gestes des dernières années comme pour ses nombreux antécédents, devait purger 14 ans de prison ferme... au moins.

Le juge a préféré prendre le tout en délibéré, 14 ans lui apparaissant peut-être trop clément.

### Complicité de contrebande: 3500 \$ d'amende

**Sherbrooke** — Pour avoir plaidé coupable à une accusation de complicité dans une affaire de contrebande d'alcool, un Montréalais de 28 ans a été condamné à 3500 \$ d'amende par le juge Michel Côté, de la Cour du Québec.

deux chargements d'alcool de contrebande, à savoir 468 contenants de 1,75 litre (ou demi-gallon) dans un véhicule et 484 dans l'autre.

Une femme avait déjà été mise à l'amende pour le même montant dans ce dossier.

L'affaire reprochée à Anastasio Rondo Giannis s'est déroulée, en Estrie, le 20 octobre 1991, alors qu'une équipe de contrebandiers munie de radios-émetteurs, circulant à bord de deux véhicules, avait été interceptée en possession de

Il reste à venir le cas du troisième, également de Montréal et policier, dont la sentence doit être prononcée cette semaine.

La procureure Danielle Lagüe et le défenseur Jean Leblanc ont plaidé devant la Cour dans ce dossier.

## VOICI DES PRIX QUI VOUS PERMETTRONT DE JOINDRE LES DEUX BOUTS!

SWIFT GA  
1993



VENEZ NOUS VOIR CETTE FIN DE SEMAINE AU CENTRE CERAS

### ÉQUIPEMENT STANDARD

Système d'alarme  
Essuie-glaces, 2 vitesses, à balayage int.  
Dégivreur électrique de lunette arrière  
Montre à affichage numérique  
Revêtement des sièges en tissu  
Bloc central  
Allume-cigarettes  
Tapis de compartiment utilitaire  
Garniture des portières rembourrée  
Boîte à gants verrouillable

|           | L/100 km | Mpg |
|-----------|----------|-----|
| Ville     | 5,5      | 51  |
| Autoroute | 4,3      | 66  |

Rég. 7 495\$

RABAIS MI-VALLON - 500\$

6995\$\*

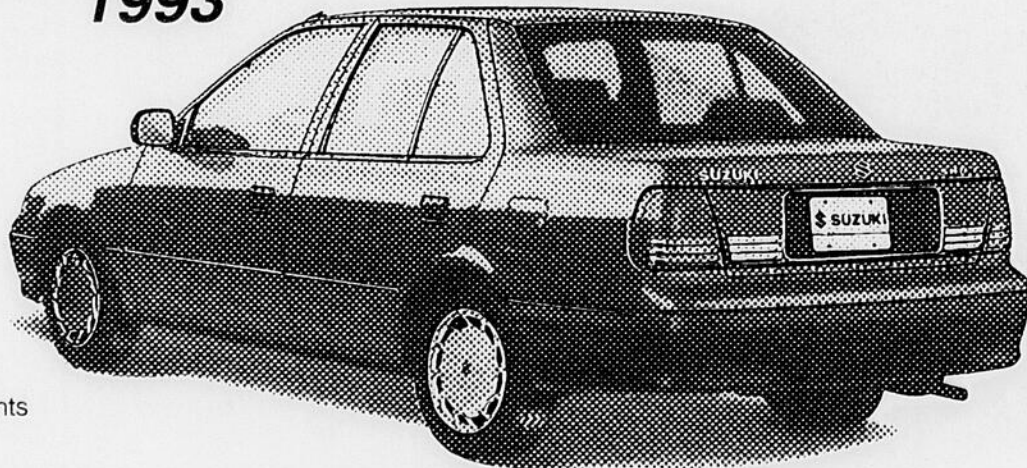
aussi  
750\$  
RABAIS  
ÉTUDIANT

### ÉQUIPEMENT STANDARD

Système d'alarme  
Vitres teintées  
Totalisateur  
Console centrale  
Allume-cigarettes  
Boîte à gants verrouillable  
Garde-boue avant et arrière  
Pochette double aux portes avant  
Moulures de protection latérales  
Dégivreur arrière électrique  
Sièges arrière bipartites/inclinables  
Miroir de courtoisie (côté passager)  
Pochette au dossier des sièges avant  
Garniture de portière en tissu (en partie)  
Verrouillage arrière de sécurité pour enfants  
Conduite de chauffage arrière  
Enjoliveurs pleines roues  
Essuie-glaces à 2 vitesses, à balayage intermittent  
Tapis de compartiment utilitaire  
Télécommande d'accès au réservoir d'essence

|           | L/100km | Mpg |
|-----------|---------|-----|
| Ville     | 7,2     | 39  |
| Autoroute | 5,4     | 52  |

SWIFT  
4 PORTES L  
1993



Rég. 9 395\$

RABAIS MI-VALLON: - 1 400\$

MI-VALLON  
SUZUKI

7995\$\*

4376, boul. Bourque  
ROCK FOREST, Québec, C.P. 939  
J1N 1B5  
(819) 563-9915

SUZUKI  
ÇA TOURNE BIEN